

**Des politiques éducatives efficaces pour la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit**

**24e réunion du Réseau du Conseil de l'Europe des coordinateurs pour l'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux droits de l'homme  
Session de clôture de la réunion  
(Strasbourg, 12 février 2016 à 16 heures)**

**Intervention de Mme l'Ambassadrice Katya TODOROVA,  
Représentante Permanente de la Bulgarie auprès du Conseil de l'Europe,  
Présidente des Délégués des Ministres**

Je suis très heureuse de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous aujourd'hui, au nom de la Présidence bulgare du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La promotion des valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit est au cœur des priorités de notre Présidence. Dans le respect des trois piliers de l'Organisation, nous avons prévu d'organiser ou d'apporter notre soutien à un ensemble d'initiatives centrées sur la promotion des valeurs et des principes de l'unité et de la coopération européennes, parmi lesquels l'éducation à la citoyenneté démocratique et des droits de l'homme.

L'éducation joue en effet un rôle fondamental dans le développement de nos valeurs, sur la base de la transmission des connaissances, de l'acquisition de l'esprit critique et en offrant un espace où ces valeurs sont mises en pratique, débattues et défendues.

Aujourd'hui il existe un consensus au niveau international dans ce domaine, qui est exprimé par la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme et par la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme. Pourtant, l'efficacité des politiques éducatives reste un défi pour nous tous.

Le Conseil de l'Europe offre une plateforme de coopération, de débat et d'apprentissage entre pairs. Le réseau des coordinateurs sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, dont vous êtes les acteurs, constitue un élément important de cette coopération, qui permet d'assurer l'adéquation entre les activités du Conseil de l'Europe et les besoins et les priorités des Etats membres dans ce domaine. Je tiens, à cet égard, à saluer vos travaux et votre engagement et à exprimer le soutien de la Présidence bulgare du Comité des Ministres à vos activités.

L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme suscite un intérêt politique grandissant. Elle est de plus en plus considérée comme un outil essentiel pour faire face aux nombreux défis dans nos sociétés, tel que la radicalisation qui peut mener à des actes terroristes ou les migrations. J'en veux pour preuve la place importante donnée à l'éducation dans le Plan d'Action du Conseil de l'Europe sur la Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme adopté en mai 2015.

Nous espérons que la 25e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Education, qui aura lieu à Bruxelles, les 11-12 avril 2016 dans le cadre du suivi du Plan d'Action, posera les jalons d'un engagement politique solide et aboutira à des résultats tangibles pour renforcer l'efficacité des politiques éducatives nationales.

Nous espérons en particulier qu'à l'occasion de cette conférence, les ministres entérineront le Cadre des compétences pour une culture démocratique et apporteront leur soutien aux travaux du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme.

Nous avons tous beaucoup d'expériences à partager et des leçons à apprendre en ce qui concerne l'éducation à la démocratie. Nous espérons vivement que ce modèle de coopération sera renforcé et pérennisé dans les années à venir.

[Bien que je n'ai pas été en mesure d'assister à l'intégralité de votre réunion, j'ai malgré tout été tenue informée de vos débats et je souhaite relever un certain nombre de points qui me paraissent importants pour l'avenir ... (à compléter le cas échéant par le secrétariat de la réunion, si la Présidente le souhaite)]

Je vous remercie de votre attention.